

**COMPTE RENDU
DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 12 JUILLET 2021**

L'an deux mil vingt et un, le douze juillet
à 18 heures et 30 minutes,
les membres du Conseil Municipal de
la Commune de Cerelles réunis en séance ordinaire
au lieu habituel de ses séances sur
Convocation de Monsieur POULLE Guy,

En exercice : 15

Présents : 13

Votants : 15

Date de convocation : le 5 juillet 2021

Présents: M. POULLE Guy, Mme GROSBOIS Chantal, M. GROUX Guy, Mme de ST SALVY Marie-Christine, Mme ROLSHAUSEN Monique, M. HERBERT François-Xavier, M. BRAULT Sébastien, M. BAUDE Théo, M. GILSON Marc, Mme JAMOT Hélène, M.GILLARD David, Mme TALBERT Maria, Mme GROUX Gisèle

Absents représentés : Mme MARCHAIS Sandrine donne pouvoir à Mme DE SAINT SALVY Marie Christine, Mr GABORIT Frédéric donne pouvoir à Mr BAUDE Théo

Absents non représentés : NEANT

Monsieur le Maire ouvre la séance à 18h40

La séance est enregistrée.

Secrétaire de séance : Mme JAMOT Hélène se présente et est élue secrétaire de séance à l'unanimité.

Ordre du jour :

1. Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 28 juin 2021
2. Attribution Prestation restauration scolaire
3. Révision tarifs restaurant scolaire
4. Informations

1. APPROBATION DU PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 JUIN 2021

M. Le Maire soumet au vote le Procès-verbal du Conseil Municipal en date du 28 Juin 2021.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, **APPROUVE** le Procès-Verbal du Conseil Municipal en date du 28 juin 2021.

2. ATTRIBUTION PRESTATION RESTAURANT SCOLAIRE

Vu la consultation réalisée du 10 mai 2021 au 10 juin 2021,

Vu le résultat de la consultation, les propositions et les observations des commissions MAPA et Affaires scolaires/périscolaires réunies le 22 juin 2021 et le 12 juillet 2021,

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal

- **DECIDE** de conclure un marché pour la fourniture et la livraison des repas en liaison chaude pour la cantine scolaire et l'ALSH pour une durée de 1 an à compter du 2 septembre 2021, reconductible 2 fois, pour une durée maximale de 3 ans, avec la société VALEURS CULINAIRES
- **CHARGE** son Maire de signer le marché correspondant

3. TARIFS RESTAURATION SCOLAIRE

En raison de l'accroissement des charges liées au fonctionnement du service, Monsieur le Maire propose de revaloriser les tarifs de cantine. Il est rappelé que ce service comprend la fourniture des repas, mais également les charges suivantes : personnel de service, d'encadrement, administratif, l'entretien des locaux et les charges inhérentes (eau, électricité, chauffage, petit équipement...).

Après en avoir délibéré et à la majorité (*Pour : 13, Abstentions : 2*), le Conseil Municipal,

- **DECIDE d'appliquer les tarifs suivants à compter du 2 septembre 2021**
 - ▶ Repas enfant maternelle : 4.00€
 - ▶ Repas enfant primaire : 4.10€
 - ▶ Repas adulte : 6.00€

INFORMATIONS

⇒ Prochain conseil municipal : Jeudi 9 septembre 2021 - 18h30

⇒ Mme De Saint Salvy précise que la mise en place des petits déjeuners en garderie semble appréciée des familles. Par conséquent, cette prestation sera à nouveau proposée à la rentrée scolaire.

⇒ Mr Le Maire rappelle que suite à la consultation citoyenne le city stade restera implanté à son emplacement actuel. Des aménagements sont en cours : signalétique, commande de filets et accessoires anti-bruit...

⇒ Forum des associations : Vendredi 3 septembre 2021 à partir de 15h - salle Cersilla

La séance est levée à 19h15

Fait à Cerelles, le 13 juillet 2021

Certifié conforme,

Le Maire, Guy POULLE

